

PROGRAMME DE FORMATION PASSERELLE B78

Objectifs de la formation

Acquérir des connaissances techniques, réglementaires et de sécurité routière permettant de pouvoir conduire un véhicule de la catégorie B avec une boîte manuelle. Pour pouvoir suivre cette formation, vous devez avoir le permis de la catégorie BA (boîte auto).

COMPETENCES ET SOUS COMPETENCES TRAVAILLEES

Séance	Environnement	Durée	Contenu
Séance 1	Trafic nul ou faible	2 Heures	Comprendre le principe du point de patinage de l'embrayage et assurer sa mise en œuvre.
			Être en capacité de réaliser un démarrage en côte en toute sécurité.
Séance 2	En circulation, situations simples ou plus ou moins complexes	5 Heures	Savoir utiliser la boîte de vitesses manuelle de façon rationnelle et en toute sécurité dans les conditions de circulation précitées et adopter les techniques de l'éco-conduite.
			Être en capacité de diriger le véhicule en adaptant l'allure et la trajectoire à l'environnement et aux conditions de circulation

A l'issue de la formation de 7 heures, une attestation est remise à l'élève par l'auto-école. Elle permet de conduire un véhicule avec vitesse manuel.

Durée et modalités de la formation

Durée de la formation : 7 Heures de conduite Minimum
Lieu de la Formation : Dombasle sur Meurthe et Lunéville
Date(s) : Nous consulter

Public visé et prérequis

- Avoir 17 ans
- Savoir lire et écrire la langue Française
- Avoir satisfait éventuellement à une évaluation préalable
- Nota : il faut passer l'Épreuve Théorique Générale si le dernier permis obtenu date de plus de cinq ans ?

Une formation théorique : préparation à l'épreuve théorique générale (ETG) par des cours de code sur les thèmes de la signalisation, intersections et priorités, règles de circulation, autoroutes et routes à accès réglementé, tunnels routiers et autoroutiers, croisements - dépassements, arrêts-stationnement visibilité-éclairage, conduite pratique, éco-conduite.

Résultats attendus

Permis de conduire de la catégorie B

Encadrements - Intervenants

Enseignants de la conduite et de la sécurité routière diplômés et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes
- Alternance de théorie et de pratiques
- Salles de cours équipées de moyens multimédias
- Véhicules adaptés à l'enseignement
- Fiche de suivi électronique sur Codes Rousseau Formateur ou support papier et le livret d'apprentissage
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

Méthodes et moyens pédagogiques

- Un livret d'apprentissage est utilisé pour suivre l'acquisition ou l'amélioration des compétences en formation
- Feuilles de présence émargées par les stagiaires pour les formations d'inscrivant dans le cadre de la formation professionnelle
- Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...
- Conditions de réussite : satisfaire un examen blanc.

Sanction de la formation

Obtention de l'attestation en application de l'article 6 de l'arrêté du 14 Octobre 2016 relatif à la formation requise pour la conduite d'un véhicule de la catégorie B muni d'un changement de vitesses manuel

Informations Handicap

Chaque situation de handicap étant unique et ne disposant pas de matériel évolutif et adéquat, nous ne pouvons donc dispenser ce type de formation spécifique. Cependant vous pouvez consulter le site <https://www.automobile.ceremh.org> afin de trouver une auto-école adaptée à vos besoins.

